

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 29 JUIN 2024

Présent(e)s

Didier MARCHAND, Président; Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale (jusqu'à 11h); Pascal LEVEQUE Vice-Président Délégué, Bruno BAUDET (jusqu'à 13h), Fabien BERTHELOT, Jean-Marc ROBIN (jusqu'à 13h), Vice-Présidents, Bernard CALVEZ, Karine CORRE (jusqu'à 12h), Annick LOCHET, Michel PRIDO, François QUILLIVIC, Frédéric SIMON, membres.

Absent(e)s excusé(e)s:

Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général ; Marc LEFORESTIER, Yves THOMAS, Vice-Présidents ; Jonathan DARCEL, Eric GUEZO, Mickaële LE DU, Myriam LORINQUER, Dr Gwenaëlle MADOUAS, Mickaël ROUZIERE, membres.

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

Absent:

Cyrille GUIMARD, membre

Assiste:

Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 8h40.

Didier MARCHAND comprend parfaitement qu'il n'est pas toujours possible d'être présent ou de se libérer les week-ends, néanmoins il regrette la faible participation des élus à cette nouvelle réunion du Conseil d'Administration.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13.04.24

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13.04.24.

François QUILLIVIC indique qu'il avait fait part de la baisse des licences "encadrant" pour la Bretagne et que cela a également été évoqué lors de la réunion du Bureau Exécutif Fédéral du 16.05.24. Bruno BAUDET précise que c'est la baisse des licences "cadre technique" en Bretagne qui a interpellé le Bureau Exécutif Fédéral.

1. <u>Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13.04.24</u> Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13.04.24 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président

2.1 - <u>Informations générales</u>

Didier MARCHAND souligne les bons résultats des Bretons présents aux Championnats de France Route à Saint-Martin-de-Landelle avec le titre d'Audrey CORDON-RAGOT sur l'épreuve de contre-la-montre Femmes, la deuxième place de Cédrine KERBAOL sur la même épreuve, la troisième place de Thibault GUERNALEC sur l'épreuve contre-la-montre Hommes et enfin la deuxième place de Baptiste POULARD sur l'épreuve en ligne Hommes amateurs.

Il rend compte également des résultats des Masters lors des Championnats de France Piste Masters à Bruay-la-Buissière.

Didier MARCHAND informe les membres du Conseil d'Administration d'un problème de dette financière auprès de la Fédération Française de Cyclisme, d'un club breton qui a dernièrement organisé une épreuve officielle de la Fédération. Il précise que, si un terrain d'entente n'est pas trouvé afin de mettre en place rapidement un échéancier, le club sera mis en demeure et le dossier en contentieux.

Didier MARCHAND revient sur l'annonce de la Fédération Française de Cyclisme et le lancement du label structure Continentale Fédérale, qui a pour but de redonner de la visibilité et un second souffle aux structures National 1 qui seraient éligibles. La mise en place d'un budget minimum sera impérative pour ce label afin de garantir la participation à des épreuves de classe 2.

Il évoque également la mise en place de "carton jaune" pour les épreuves professionnelles dans un premier temps, puis ensuite vers le cyclisme amateur. Cela va répondre à un souhait du corps arbitral, néanmoins, il conviendra de bien encadrer cette nouvelle mesure afin d'éviter les dérives. Dans le même sujet, Didier MARCHAND évoque des cas particuliers impliquant un arbitre et des coureurs, un arbitre et un journaliste.

Didier MARCHAND fait part de la réception d'un <u>#courrier du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine</u> ainsi que de la confirmation officieuse de la subvention qui sera accordée par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor dans le cadre de l'organisation, au Vélodrome de Bretagne, des Championnats de France Piste Avenir en octobre et Élite en janvier.

Il en profite pour informer les membres qu'un point technique a été fait lundi 24.06.24 avec les services de la Fédération Française de Cyclisme et les techniciens de la société de production pour la retransmission TV des Championnats de France Piste Élites ; les techniciens de Loudéac Communauté

Bretagne Centre étaient également présents. Cette réunion a permis de mettre en avant et d'anticiper les aménagements nécessaires pour ce secteur.

3. Intervention de Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale

3.1 - Statistiques licences au 15.06.24

Régine LE TRAOU présente aux membres du Conseil d'Administration les <u>#statistiques des licences au</u> 15.06.24.

Didier MARCHAND s'interroge sur la différence entre les chiffres présentés ce jour et ceux sur Cicleweb. Julien FISTAHL indique que la différence vient du fait que, sur Cicleweb, si aucun filtre n'est appliqué, cela prend en compte les coureurs étrangers, les licences individuelles ainsi que les titres temporaires. Bruno BAUDET souligne qu'il faut analyser l'évolution des tranches d'âge et le partage des disciplines en corrélation avec le maillage territorial des clubs, il est également surpris par le très faible nombre d'arbitres VTT. Karine CORRE précise que c'est très souvent les mêmes qui officient.

4. Intervention de Bruno BAUDET, Vice-Président

4.1 - Récompenses des Champion(ne)s 2024

Bruno BAUDET explique aux membres qu'il a fait une réunion avec les collaborateurs du Comité Régional afin de faire ce jour des propositions et définitivement valider le format de ce temps fort de récompenses de nos Champion(ne)s de l'année.

Il expose les différentes pistes de réflexion aux membres qui échangent longuement.

4.1 - Intervention de Bruno BAUDET, récompenses des Champion(ne)s 2024

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité :

- Pour les Masters en récompenses uniquement les Champion(ne)s sous forme de coffret cadeau (repas) d'une valeur de 100€ pour un titre national, 150€ un titre européen et 200€ un titre mondial
- Pour les non Masters une prime d'une valeur :
 - de 200€ un titre national
 - de 350€ pour un titre européen, 200€ pour une seconde place et 100€ pour une troisième place européenne
 - de 500€ pour un titre mondial ou olympique, 300€ pour une seconde place et 200€ pour une troisième place mondiale ou olympique
- Le meilleur résultat sera récompensé sans cumul
- Ne pas remettre de "goodies cadeaux"
- Inviter les Champion(ne)s Masters nationaux, Européens, Mondiaux et pour les non Masters les Champion(ne)s nationaux, les podiums européens, mondiaux et olympiques au repas qui suivra l'Assemblée Générale 2024
- Organiser le repas qui suivra l'Assemblée Générale 2024 sous forme de buffet déjeunatoire avec des mange-debout
- Prévoir des moyens techniques suivants :
 - une scène et un écran comme en 2023
 - éclairage et sonorisation, sans prestation de techniciens
 - cloisons de séparations internes au Vélodrome de Bretagne
- Repas payant pour les accompagnateurs Assemblée Générale et Champion(ne)s majeur(e)s

Bruno BAUDET explique que les Champion(ne)s seront appelé(e)s par discipline et tous en même temps.

Régine LE TRAOU interroge les membres afin de savoir si, comme les années précédentes, le Comité Régional fournira aux Comités Départementaux les "goodies cadeaux" à remettre aux Champion(ne)s de Bretagne dans le cadre des Assemblées Générales ou Soirées des Champion(ne)s des Comités Départementaux.

4.1 - Intervention de Bruno BAUDET, récompenses des Champion(ne)s 2024

A l'unanimité, les membres décident de reconduire la dotation de "goodies cadeaux" à remettre aux Champion(ne)s de Bretagne dans le cadre des Assemblées Générales ou Soirées des Champion(ne)s des Comités Départementaux.

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration décident de reconduire les gourdes choisies en 2023, mais en inversant les couleurs, à savoir : écriture noire sur fond blanc.

4.2 - Trophée Jean THÈZE

Régine LE TRAOU et Annick LOCHET souhaitent savoir ce qu'il advient du Trophée Jean THÈZE. Les membres échangent et reconnaissent la complexité pour certaines disciplines de désigner chaque année un(e) lauréat(e).

4.2 - Trophée Jean THÈZE

A la majorité, avec 8 voix pour et 4 abstentions, les membres du Conseil d'Administration décident de ne pas reconduire le Trophée Jean THÈZE.

4.2 - Point sur les candidatures pour l'organisation du Championnat de Bretagne Gravel 2024

Bruno BAUDET fait un point sur les candidatures reçues pour l'organisation du Championnat de Bretagne Gravel 2024. Il rend compte des candidatures du Team La Godasse à Saint-Péver (22) et UCP Josselin vers Tréhorenteuc (56). Jean-Marc ROBIN précise qu'il y avait également le Guerlédan Cycling Club. Bruno BAUDET indique que celle-ci est arrivée hors délai et informe les membres que les visites seront faites prochainement par Aurélien VAULEON, le groupe de travail Gravel se réunira ensuite afin de faire une proposition qui sera soumise par vote électronique au Conseil d'Administration.

5. Intervention des Comités Départementaux

5.1 - <u>Intervention</u> de Jean-Marc ROBIN, <u>Président du Comité Départemental de Cyclisme des Côtes d'Armor</u>

Jean-Marc ROBIN revient sur la réunion animée par le Comité Régional à l'attention des clubs du département le 25.06.24. Il souligne la bonne participation des clubs ainsi que la qualité des interventions de Virginie EZEQUEL et Dany LE FUR.

Jean-Marc ROBIN rend compte de la construction du calendrier Cyclo-Cross en lien avec la Commission Cyclo-Cross et que le nombre d'épreuves est en légère progression, il précise également que le Championnat Départemental Piste sera organisé sur le vélodrome de Pordic fin août et que celui-ci sera ouvert au coureurs du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine comme en 2023.

Jean-Marc ROBIN informe les membres du recrutement d'un stagiaire Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport avec comme mission principale d'accompagner les clubs pour la mise en place et le développement du Savoir Rouler à Vélo.

Bruno BAUDET interroge Didier MARCHAND concernant la réflexion de la Fédération Française de Cyclisme au sujet du Savoir Rouler à Vélo. L'idée était d'offrir une licence accueil aux enfants participant

à un cycle de Savoir Rouler à Vélo. Didier MARCHAND indique que la Fédération travaille toujours sur ce point et que l'objectif est de rapidement faire aboutir cette réflexion.

5.2 - <u>Intervention de Fabien BERTHELOT, Président du Comité Départemental de Cyclisme</u> <u>d'Ille-et-Vilaine</u>

Fabien BERTHELOT rend compte de l'organisation et du bon déroulement de la manche Piste de la Coupe de France des Départements au Vélodrome de Bretagne le 15.06.24. Il souhaite remercier les collaborateurs du Comité Régional présents ainsi qu'Aurélien VAULEON.

Fabien BERTHELOT informe les membres que la date de la réunion avec le Comité Régional et les clubs du département n'est pas encore définie, concernant les Championnats Départementaux Piste et VTT Trial, ceux-ci vont se dérouler prochainement.

Fabien BERTHELOT termine son intervention en faisant part du souhait du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine de mettre à disposition de l'Équipe technique Régionale, Thomas LEJEUNE le Conseiller Technique Départemental. Il précise que c'est une ressource financière et que le Comité Départemental ne peut pas négliger. Didier MARCHAND indique qu'il n'y a pas de contrainte, et qu'il va en reparler à Aurélien VAULEON mais normalement, il lui suffit de se positionner en fonction de ses disponibilités lors de la mise en place du plan de l'Équipe Technique Régionale.

6. Intervention des Commissions

6.1 - Commission Piste, Didier MARCHAND

Didier MARCHAND rend compte brièvement des points abordés lors de la réunion de la Commission Piste du 24.06.24, avec notamment : la construction d'un calendrier hivernal et certaines épreuves dont il reste à définir qui sera chargé de l'organisation au Vélodrome de Bretagne. Concernant ce dernier point, parmi ces épreuves figure la finale de la Coupe de Bretagne des Départements le 09.11.24.

François QUILLIVIC rappelle que le 09.11.24 est également la date de la dernière réunion du Conseil d'Administration.

Fabien BERTHELOT et Jean-Marc ROBIN proposent une organisation mutualisée entre les 4 Comités Départementaux pour cette finale de la Coupe de Bretagne des Départements 2024 au Vélodrome de Bretagne le 09.11.24. Les membres du Conseil d'Administration sont favorables à cette proposition commune des Présidents des Comités Départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.

6.2 - Commission Route, Bernard CALVEZ

Bernard CALVEZ propose aux membres du Conseil d'Administration de lancer prochainement l'appel à candidatures pour les épreuves officielles Route 2025, la date limite sera fixée au 04.08.24. Aussi, il souhaite savoir si l'organisation commune des Championnats de Bretagne Route Femmes et Élites/Open 1 est reconduite. Les membres échangent et ne souhaitent pas reconduire cette disposition.

Bernard CALVEZ expose les dates aux membres :

- → 08.06.25 : Championnat de Bretagne Route Femmes (U15/U17/U19 et +) ; date imposée par la Fédération
- → 08.06.25 : Championnat de Bretagne Route Hommes Élites/Open 1 ; date imposée par la Fédération, normalement dans le 35
- → 15 ou 22.06.25 : Championnat de Bretagne Route Open 2.3, normalement dans le 56
- → 06.07.25 : Championnat de Bretagne Route Avenir Hommes (U15/U17/U19), normalement dans le 29

Par ailleurs, Bernard CALVEZ préconise :

- → 08.05.25 : Championnat de Bretagne CLM Équipes
- → 22.06.25 : Championnats Départementaux Route Avenir
- → Sur proposition des organisateurs :
 - ◆ Championnat de Bretagne CLM Individuel
 - ◆ Trophée Régional des Écoles de Cyclisme
 - ◆ Championnat de Bretagne Route Access
 - ◆ Championnat de Bretagne Route Masters en ligne et CLM Individuel

Bernard CALVEZ rend compte également d'un mail d'Aurélien VAULEON concernant les dépannages dans le cadre des Championnats de Bretagne Route Avenir le 07.07.24 à Péaule, où celui-ci proposait notamment de fournir des roues du Comité Régional. Bernard CALVEZ indique qu'il n'y a pas de raison de remettre en question ce qui a été convenu avec le club organisateur lors de la visite de circuit par la Commission Route. A savoir : pour les U15 et U17, 2 postes de dépannage fixes et idem pour les U19 avec les 4 véhicules des Comités Départementaux en dépannage neutre.

Bernard CALVEZ évoque la demande de l'organisateur de pouvoir remplacer les coureurs qualifiés d'office pour le Championnat Bretagne Route Avenir et qui seront sélectionnés pour la manche de Coupe de France Route U19 Hommes avec le Comité Régional. Les membres échangent sur cette demande.

6.2 - Commission Route, Bernard CALVEZ

Afin de pouvoir lancer les appels à candidatures pour les épreuves officielles 2025, les membres valident à l'unanimité :

- → Les propositions de dates suivantes :
 - 08.06.25 : Championnat de Bretagne Route Femmes (U15/U17/U19 et +) ; date imposée par la Fédération
 - 08.06.25 : Championnat de Bretagne Route Hommes Élites/Open 1 ; date imposée par la Fédération, dans le 35
 - ♦ 15 ou 22.06.25 : Championnat de Bretagne Route Open 2.3, dans le 56
 - 06.07.25 : Championnat de Bretagne Route Avenir Hommes (U15/U17/U19), dans le 29

Les membres valident également à l'unanimité les préconisations suivantes :

- → 08.05.25 : Championnat de Bretagne CLM Équipes
- → 22.05.25 : Championnats Départementaux Route Avenir
- → Sur proposition des organisateurs :
 - ◆ Championnat de Bretagne CLM Individuel
 - ◆ Trophée Régional des Écoles de Cyclisme, dans le 56
 - Championnat de Bretagne Route Access
 - ◆ Championnat de Bretagne Route Masters en ligne et CLM Individuel

A l'unanimité les membres décident :

- d'émettre un avis défavorable pour la mise à disposition de roues de dépannage pour le Championnat de Bretagne Route Avenir 2024 à Péaule, et maintiennent le dispositif validé lors de la visite du circuit
- d'émettre un avis favorable afin que les coureurs qualifiés d'office pour le Championnat de Bretagne Route Avenir 2024 à Péaule et qui ne pourront pas être présents car ils seront avec la sélection Bretagne sur le Coupe de France U19 Hommes soient remplacés par des coureurs du même département

6.3 - Commission des Finances, Bernard CALVEZ

Bernard CALVEZ rend compte des points qui ont été abordés lors de la réunion de la Commission des Finances du 21.05.24 et qui doivent être validés comme notamment : l'achat d'un minibus sur l'exercice comptable 2024/2025, la mise en place d'un carnet de bord dans chacun des véhicules du Comité Régional et la mise en place d'un règlement concernant le fonctionnement de la caisse de secours.

Bruno BAUDET précise qu'il a pu échanger avec Michaël GILSON concernant la mise en place de carnet de bord dans les véhicules du Comité Régional et qu'il y aurait une solution numérique.

6.3 - Commission des Finances, Bernard CALVEZ

Les membres valident à l'unanimité les propositions de la Commission des Finances :

- → l'achat d'un minibus sur l'exercice comptable 2024/2025
- → la mise en place de carnet de bord dans les véhicules du Comité Régional
- → écriture par la Commission des Finances d'un règlement concernant les modalités de sollicitations et de fonctionnement de la caisse de secours, qui sera proposé à la validation du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration

6.4 - Commission Cyclo-Cross. François QUILLIVIC

François QUILLIVIC présente aux membres du Conseil d'Administration le <u>#calendrier prévisionnel Cvclo-Cross 2024/2005 au 28.06.24</u>.

Il fait part des nombreuses contraintes pour construire un calendrier homogène et souhaite savoir si c'est un problème d'organiser une manche de Coupe de Bretagne Cyclo-Cross un samedi et précise que quelques dates restent à finaliser. Les membres ne s'opposent pas à cette option d'organisation d'une manche de Coupe de Bretagne Cyclo-Cross le samedi.

6.5 - Commission Loisir, Frédéric SIMON

Frédéric SIMON rend compte du bon déroulement du Championnat de Bretagne Route Access 2024 organisé par l'UC Alréenne. Il interroge les membres concernant la problématique des coureurs U19 et U23 qui "trustent" les podiums et viennent perturber le fonctionnement des catégories Access, mais également concernant les critères de participation au Championnat de Bretagne Route Access.

Didier MARCHAND indique que pour les coureurs U19 et U23 qui courent en Access, il faut respecter la réglementation fédérale et il y a aussi la supériorité manifeste qui peut être sollicitée. Il invite la Commission à travailler à la rédaction du règlement Access 2025 rapidement afin de soumettre celui-ci à la validation du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration. Au sujet du Championnat de Bretagne Route Access, il faut avoir la même approche et faire des propositions au Bureau Exécutif et au Conseil d'Administration.

7. Ouestions diverses

> Fabien BERTHELOT

Fabien BERTHELOT fait part de son expérience de délégué sur la dernière épreuve de la Coupe de Bretagne Crédit Agricole Mozaïc U19 Hommes. Il souligne que cette épreuve comportait une partie en ligne et un CLM et que dans cette configuration il est impossible d'assurer le protocole dans un délai convenable. Annick LOCHET, indique qu'elle avait rencontré le même problème en 2023.

Les membres échangent sur ces problématiques qui peuvent concerner toutes les Coupes de Bretagne Route.

7 - Question diverse, Fabien BERTHELOT

Les membres décident à l'unanimité, pour toutes les Coupes de Bretagne Route :

- de remplacer l'écharpe de leader de la Coupe qui est remise au protocole juste après l'arrivée par une écharpe de vainqueur de la manche
- de remettre uniquement à la dernière manche une écharpe de vainqueur de la Coupe de Bretagne

> François QUILLIVIC

François QUILLIVIC évoque la mise à jour des informations qui figurent sur les pages des Comités Départementaux du site internet du Comité Régional. Il souligne que les informations qui y figurent sont très antérieures à l'année 2024.

Fabien BERTHELOT intervient et précise que c'est une petite négligence des Comités Départementaux qui gèrent directement eux-mêmes les informations qui figurent sur ces pages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

- > Prochaine réunion du BE le mardi 17 septembre 2024 à 19h00.
- > Prochaine réunion du CA le samedi 28 septembre 2024 à 8h30.

Président

COMITÉ DE BRETAGNE
CYCLISME

14 rue des Livaudières
22600 LOUDÉAC
N° SIRET 777 460 502 00043

Didier MARCHAND

Régine LE TRAOU Secrétaire Générale

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13.04.24

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13.04.24 est adopté à l'unanimité.

4.1 - Intervention de Bruno BAUDET, récompenses des Champion(ne)s 2024

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité :

- Pour les Masters en récompenses uniquement les Champion(ne)s sous forme de coffret cadeau (repas) d'une valeur de 100€ pour un titre national, 150€ un titre européen et 200€ un titre mondial
- Pour les non Masters une prime d'une valeur :
 - de 200€ un titre national
 - de 350€ pour un titre européen, 200€ pour une seconde place et 100€ pour une troisième place européenne
 - de 500€ pour un titre mondial ou olympique, 300€ pour une seconde place et 200€ pour une troisième place mondiale ou olympique
- Le meilleur résultat sera récompensé sans cumul
- Ne pas remettre de "goodies cadeaux"
- Inviter les Champion(ne)s Masters nationaux, Européens, Mondiaux et pour les non Masters les Champion(ne)s nationaux, les podiums européens, mondiaux et olympiques au repas qui suivra l'Assemblée Générale 2024
- Organiser le repas qui suivra l'Assemblée Générale 2024 sous forme de buffet déjeunatoire avec des mange-debout
- Prévoir des moyens techniques suivants :
 - une scène et un écran comme en 2023
 - éclairage et sonorisation, sans prestation de techniciens
 - cloisons de séparations internes au Vélodrome de Bretagne
- Repas payant pour les accompagnateurs Assemblée Générale et Champion(ne)s majeur(e)s

A l'unanimité, les membres décident de reconduire la dotation de "goodies cadeaux" à remettre aux Champion(ne)s de Bretagne dans le cadre des Assemblées Générales ou Soirées des Champion(ne)s des Comités Départementaux.

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration décident de reconduire les gourdes choisies en 2023, mais en inversant les couleurs, à savoir : écriture noire sur fond blanc.

4.2 - Trophée Jean THÈZE

A la majorité, avec 8 voix pour et 4 abstentions, les membres du Conseil d'Administration décident de ne pas reconduire le Trophée Jean THÈZE.

6.2 - Commission Route, Bernard CALVEZ

Afin de pouvoir lancer les appels à candidatures pour les épreuves officielles 2025, les membres valident à l'unanimité :

- → Les propositions de dates suivantes :
 - O8.06.25 : Championnat de Bretagne Route Femmes (U15/U17/U19 et +) ; date imposée par la Fédération
 - 08.06.25 : Championnat de Bretagne Route Hommes Élites/Open 1 ; date imposée par la Fédération, dans le 35
 - ◆ 15 ou 22.06.25 : Championnat de Bretagne Route Open 2.3, dans le 56
 - 06.07.25 : Championnat de Bretagne Route Avenir Hommes (U15/U17/U19), dans le 29

Les membres valident également à l'unanimité les préconisations suivantes :

- → 08.05.25 : Championnat de Bretagne CLM Équipes
- → 22.05.25 : Championnats Départementaux Route Avenir
- → Sur proposition des organisateurs :
 - Championnat de Bretagne CLM Individuel
 - ◆ Trophée Régional des Écoles de Cyclisme, dans le 56
 - ◆ Championnat de Bretagne Route Access
 - Championnat de Bretagne Route Masters en ligne et CLM Individuel

A l'unanimité les membres décident :

- d'émettre un avis défavorable pour la mise à disposition de roues de dépannage pour le Championnat de Bretagne Route Avenir 2024 à Péaule, et maintiennent le dispositif validé lors de la visite du circuit
- d'émettre un avis favorable afin que les coureurs qualifiés d'office pour le Championnat de Bretagne Route Avenir 2024 à Péaule et qui ne pourront pas être présents car ils seront avec la sélection Bretagne sur le Coupe de France U19 Hommes soient remplacés par des coureurs du même département

6.3 - Commission des Finances, Bernard CALVEZ

Les membres valident à l'unanimité les propositions de la Commission des Finances :

- → l'achat d'un minibus sur l'exercice comptable 2024/2025
- → la mise en place de carnet de bord dans les véhicules du Comité Régional
- → écriture par la Commission des Finances d'un règlement concernant les modalités de sollicitations et de fonctionnement de la caisse de secours, qui sera proposé à la validation du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration

7 - Question diverse, Fabien BERTHELOT

Les membres décident à l'unanimité, pour toutes les Coupes de Bretagne Route :

- de remplacer l'écharpe de leader de la Coupe qui est remise au protocole juste après l'arrivée par une écharpe de vainqueur de la manche
- de remettre uniquement à la dernière manche une écharpe de vainqueur de la Coupe de Bretagne